

# Marie-Jo Thiel

## Pour lutter contre la pédocriminalité, l'Église doit engager une conversion de ses pratiques et de ses structures

Les faits recensés au sein de l'Église par le rapport de la commission Sauvé ne sont pas dus à quelques « moutons noirs », mais relèvent de défaillances systémiques, explique la professeure d'éthique

**A**vec le rapport de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique (Ciase) [présidée par Jean-Marc Sauvé], rendu public mardi 5 octobre, l'Église de France rejoint les pays qui, avant elle, ont commandé un rapport à une commission indépendante pour procéder à une évaluation chiffrée des violences et permettre leur analyse. Les chiffres ont été largement commentés. Et s'ils situent la France dans la « moyenne basse » en comparaison des Pays-Bas, de l'Irlande, de l'Allemagne, de l'Australie ou des États-Unis, ils n'en relèvent pas moins du tragique intolérable. Ils marquent un point d'étape important pour l'Église catholique, appelée à « digérer » cette réalité de la pédocriminalité jusque-là difficile à accepter, et à prendre les mesures qui s'imposent. Ils interpellent aussi la société où nombre de structures (dans la politique, le sport, les médias, le showbiz...) n'ont pas encore procédé à ce travail d'introspection pourtant nécessaire et urgent. Or, selon le rapport Sauvé, la famille et les amis sont le premier lieu d'abus : 3,7 % des Français estiment y avoir été abusés dans l'enfance. La Ciase se réjouit ainsi explicitement de la création, en janvier, de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civise), qui prend ainsi le relais dans ce travail de fond.

Différents points méritent attention. D'abord, le rapport Sauvé propose une méthode : celle des « victimes d'abord », car celles-ci ont un sixième sens sur ce qui peut, ce qui doit se faire. Lors de la remise du rapport [aux évêques de France, le 5 octobre], cela a non seulement été dit, mais montré. Le « livre » remis aux personnes présentes n'était pas le rapport lui-même, comme on aurait pu s'y attendre, mais le recueil de témoignages « De victimes à témoins » car, explique Jean-Marc Sauvé, « ces personnes étaient victimes : elles sont devenues témoins, et acteurs de la vérité ». Une méthode utilisée aussi par le pape François en février 2019, lorsqu'il a de-

mandé aux évêques d'écouter les victimes avant de venir à Rome pour le sommet ad hoc. Et si le rapport Sauvé fournit quelque quarante-cinq recommandations, elles sont formulées d'abord dans le texte en lien avec le témoignage des victimes.

Ensuite, la lecture du rapport, et François Devaux [cofondateur de l'association de victimes *La Parole libérée*] le notait à sa manière dès l'introduction, rappelle que la pédocriminalité ne relève pas de quelques « moutons noirs » se distinguant de l'immense majorité des prêtres, religieux, religieuses cherchant à vivre leur foi en vérité. Elle tient de défaillances institutionnelles multiples de type systémique, au sens où elles se potentialisent réciproquement. Se conjuguent ainsi une certaine image de l'Église marquée par un entre-soi cléricale, une persistance du patriarcalisme et des interprétations parfois problématiques de l'Écriture (par exemple une lecture de la Genèse 3 considérant encore la femme comme une « Eve » présumée coupable), etc.

La pédocriminalité s'appuie aussi sur des représentations problématiques du prêtre, vu comme seul détenteur des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, mais aussi sur une conception de l'éthique sexuelle et familiale posant sous une même bannière – celle du 6<sup>e</sup> commandement (« Tu ne commettras pas d'adultère ») – des pratiques aussi différentes que la masturbation, la relation homosexuelle, et des crimes de viol, sources de mort qu'on ne peut que ranger dans le 5<sup>e</sup> commandement (« Tu ne tueras pas »).

### DYSFONCTIONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

En même temps, il ne faudrait pas oublier que la pédocriminalité dans l'Église s'appuie aussi sur les dysfonctionnements (également) systémiques des sociétés modernes sous l'emprise du consumérisme. Et, parfois, pour une même victime, elle fait se succéder les systèmes d'emprise avec maltraitances et abus dans l'enfance. Toutes ces défaillances et négligences, ces dissimulations et demi-mesures se tiennent les unes aux autres et s'influencent mutuellement, voire se potentialisent.

Cela rappelle plus que jamais la nécessité non seulement de mesures ponctuelles de prévention, mais d'une approche globale, allant au fond des choses ; le besoin, non simplement d'un suivi psychothérapeutique des victimes, mais d'une reconnaissance là, encore globale du traumatisme subi, de la réparation ne devant pas se limiter à l'aspect financier, qui doit être mémorielle, rappelle la Ciase ; le besoin, enfin, de collaborations interecclésiales, interstructurelles, interdisciplinaires. Diverses recommandations vont dans ce sens.

Si le rapport Sauvé s'est surtout concentré sur les mineurs et les personnes

vulnérables, il convient de ne pas oublier, comme il faut le souligner, les personnes devenues vulnérables de par la situation dans laquelle on les a mises. Il s'agit de personnes qui ne sont pas porteuses de handicaps particuliers mais qui, en contexte d'emprise, d'autoritarisme, de pouvoir excessif..., sont rendues vulnérables. Elles pourraient faire l'objet de la prochaine étape des investigations, à la fois dans et en dehors de l'Église, car la société elle aussi dénie encore trop souvent ces faits aujourd'hui. La commission Ciise le rappelle à sa manière. Et le document de la Ciase l'évoque, sans pouvoir s'étendre sur ces abus de pouvoir concernant tout particulièrement les femmes qui, dans l'Église, sont reléguées dans une double asymétrie : celle du genre et celle de la non-ordination sacerdotale, puisque celle-ci est réservée à la gent masculine. Ironie de la situation car, souligne encore le rapport Sauvé, ce sont surtout des femmes qui ont capté les signaux d'abus dans les années 1990, qui les ont dénoncés et ont ainsi contribué à obliger l'institution à faire la lumière sur cette criminalité déniée.

### L'ÉVÊQUE OMNIPOTENT

L'essentiel du pouvoir dans l'Église reste en effet aujourd'hui concentré entre les mains de l'évêque, seul détenteur de la plénitude du sacerdoce, et, à travers lui, des clercs qui lui doivent obéissance. Or, tant que les pouvoirs de légiférer, de gouverner et de juger ne sont pas séparés, tant qu'ils ne sont pas ouverts à l'altérité laïque et féminine, l'institution de l'Église restera au bord du précipice de la prédation... Selon les rapporteurs, le « positionnement » de l'évêque, qui « le place en effet, dans le même temps, en position de « père » et de censeur à l'égard des clercs du diocèse, apparaît, humainement, intenable. D'un point de vue plus juridique, une telle situation peut en outre légitimement faire douter de l'impartialité de l'évêque à l'égard de prêtres qu'il a personnellement nommés, et auxquels il a confié une charge pastorale ». Or déjà, ici ou là, des prêtres simplement « soupçonnés » peuvent ainsi ne pas bénéficier non plus de la présomption d'innocence. En recommandant (recommandation n° 36 du rapport) qu'il faut, « au regard du principe d'égalité de dignité, grandement renforcer la présence des laïcs en général et des femmes en particulier dans les sphères décisionnelles de l'Église catholique », le rapport rappelle une règle de bon sens !

Un autre point mis en évidence dans le rapport et qui, jusqu'ici, n'a pas beaucoup retenu l'attention, tient au fait que « plus d'un tiers des agressions sexuelles dans l'Église catholique ont été commises, non par des clercs ou des religieux, mais par des laïcs ». Cela doit interroger et être intégré également dans les consignes de prévention. Car, si aujourd'hui beaucoup de fidèles sont devenus plus vigilants de signes de personnes consacrées, ils peuvent peut-être passer à côté de laïcs auteurs d'abus sexuels, d'autant que ceux-ci sont pères de famille (parfois mères, car les agressions sont aussi perpétrées, parfois mais rarement, par des femmes). Les violences sexuelles concernent l'ensemble de la société.

Un point non évoqué dans le rapport tient à la cyberpédocriminalité. Or



LE DIAGNOSTIC DE LA COMMISSION CONFRONTE L'ÉGLISE À SA MISSION ÉVANGÉLIQUE LA PLUS FONDAMENTALE : PRENDRE SOIN DES PLUS PETITS, DES PLUS FRAGILES

celle-ci connaît aujourd'hui un essor certain. Si le nombre de cas signalés semble stagner depuis les années 1990, il se pourrait que cela soit dû, entre autres, à un défaut de prise en compte des abus liés à l'usage d'Internet.

Finalement, le rapport de la Ciase engage les mandants à s'approprier un diagnostic qui confronte l'Église à sa mission évangélique la plus fondamentale : prendre soin des plus petits, des plus fragiles. Car c'est sur ce terrain que son ecclésiologie, son interprétation étroite en matière d'éthique sexuelle et familiale, une certaine herméneutique théologique, ont failli le plus gravement, laissant au bord du chemin celles et ceux qui doivent, depuis le Christ bon Samaritain, être ces femmes et ces hommes dont elle doit se préoccuper prioritairement. Il lui faut aujourd'hui passer par un aggrégement résolu, sur le court, moyen et long terme. Il lui faut non seulement parler de « conversion », mais d'abord mettre en œuvre « une » conversion, non seulement de l'esprit et des cœurs, cela est certes important, mais des pratiques, des structures, des représentations, des interprétations.

En même temps, l'Église est située au milieu du monde, au cœur de la société. Et si l'on prend sérieusement en compte la nature systémique des abus, l'on comprend aussi qu'elle ne pourra s'amender sérieusement en dehors de la société, qui n'en est qu'à ses débuts dans les processus de signalement du harcèlement, des viols, du sexisme, de l'autoritarisme... Alors le rapport de la Ciase n'invite-t-il pas à unir les efforts de tous dans une dynamique commune ? L'Église a besoin de la société, dans une exigence responsable et sans concession. C'est à ce prix que « l'Espérance » évoquée par Jean-Marc Sauvé à la fin de son propos, lors de la remise du rapport de la Ciase, pourra avoir vraiment du sens, et encourager chacune et chacun, et tous collectivement, à construire un monde plus sûr, plus responsable, plus respectueux. ■

Marie-Jo Thiel est professeure d'éthique à la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg, et autrice de « L'Église catholique face aux abus sexuels sur mineurs » (Bayard, 2019)



UNE CERTAINE IMAGE DE L'ÉGLISE MARQUÉE PAR UN ENTRE-SOI CLÉRIQUE, UNE PERSISTANCE DU PATRIARCALISME SE CONJUGENT AVEC DES INTERPRÉTATIONS PARFOIS PROBLÉMATIQUES DE L'ÉCRITURE